

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 10 novembre 2020

Confinement : la lutte contre les violences intra-familiales doit se poursuivre !

Le confinement à domicile peut générer un terreau propice aux violences intrafamiliales. Afin de protéger et soutenir au mieux les femmes et les enfants qui en sont victimes, de nombreux dispositifs existent. Il nous appartient à tous de les faire connaître.

Nous comptons sur vous !

En Haute-Garonne, une permanence au centre commercial de Roques-sur-Garonne (Leclerc) est tenue en binôme par la gendarmerie nationale et France Victimes 31, tous les 15 jours.

Les prochaines dates de permanences sont les suivantes :

- mercredi 18 novembre 14h-17h
- vendredi 4 décembre 14h-17h
- lundi 21 décembre 14h-17h

Par ailleurs, en cas de danger immédiat, les dispositifs d'alerte ont été adaptés pour permettre aux victimes de violences intrafamiliales confinées et aux témoins de contacter les forces de sécurité intérieure.

- ⇒ **Le 17 doit rester le moyen de contact à utiliser en cas d'urgence.** Il permet aux victimes de bénéficier d'une intervention rapide de la police ou de la gendarmerie et que tout soit mis en place pour les protéger.

Les victimes de violences intrafamiliales ou les témoins peuvent se signaler auprès des forces de sécurité intérieure par des dispositifs adaptés au confinement.

- ⇒ **La plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes, disponible sur arretonslesviolences.gouv.fr, est accessible 24h/24, 7j/7.**

Elle permet aux victimes de dialoguer en direct et de manière anonyme avec des policiers et des gendarmes spécialement formés et de pouvoir bénéficier d'assistance et de conseils. En période de confinement et selon les besoins, la plateforme est renforcée.

- ⇒ **Le 114** peut être contacté par les personnes victimes de violences par SMS.

À l'origine destiné aux personnes sourdes et malentendantes, le 114 a été étendu, pour la période de confinement, aux victimes de violences intrafamiliales qui seraient confinées, sans possibilité de parler au téléphone.

⇒ **Le dispositif « alerte-pharmacies »**, mis en place dès le 27 mars 2020 avec le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, reste opérationnel.

Il permet aux personnes victimes de violences intrafamiliales de donner l'alerte, **dans les 405 officines que compte le département de la Haute-Garonne**, et de saisir les forces de l'ordre si besoin, par l'intermédiaire des pharmaciens.

⇒ **Le 3919** numéro d'écoute anonyme et gratuit à destination des femmes victimes de violences de tout type ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels concernés. Du lundi au samedi de 9h à 19h.

« Arrêtons les violences », la plateforme que tout le monde doit connaître :
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>



Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr